

Dunkerque

■ Passez-nous voir :
Rédaction-Publicité : 26, rue Dupouy,
59140 Dunkerque
■ Téléphonez-nous :
03 28 25 44 99
■ Adressez-nous vos télécopies :
03 28 25 44 90

iD7

Retour sur le festival RéActeur :

■ La 3ème édition du festival RéActeur vient de s'achever. Cette manifestation cinématographique dunkerquoise permet à un large public de côtoyer des acteurs-réalisateurs comme cette année Jean-Paul Rouve.

Un nouveau portique au terminal aux aciers :

■ Afin de contribuer au développement des trafics fluviaux le Port autonome de Dunkerque et les Voies Navigables de France viennent de se doter d'un nouveau portique.

1,2,3...Pluriel

■ A partir du Jeudi soir chaque semaine, découvrez une émission réalisée à partir de reportages tournés par les télévisions locales de l'agglomération : l'ASTV à Grande-Synthe, Delta TV sur les rives de l'Aa et iD7 pour la Ville de Dunkerque en partenariat avec la Communauté Urbaine.

Retrouvez également toute l'actualité sportive en images et en tableaux de résultats

■ Ce magazine sera rediffusé à partir du Lundi 7 avril à 19 h 30, toute la semaine et toutes les heures à partir de 6 h 30 et jusqu'à 23 h 30 sur le canal 28.

L'Agur mène une enquête pour mieux connaître les professionnels de santé L'attractivité d'un territoire, ça se soigne

Comment assurer le maintien et le renouvellement des professions médicales sur le Dunkerquois ? L'agence d'urbanisme en a contacté plus de 1 000 afin de cerner leurs attentes

La démarche est inédite : l'agence d'urbanisme a envoyé un questionnaire à plus de 1000 professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, sages-femmes, pharmaciens...) afin de recueillir leur avis s'agissant de leurs conditions de vie et d'exercice sur un territoire qui s'étend de la frontière avec le Pas-de-Calais à la Belgique, jusqu'à Sainte-Marie-Cappel, soit 272 000 habitants pour 74 communes. L'Observatoire régional de la santé est associé à cette enquête, tout comme les directions des établissements sanitaires du Dunkerquois et les représentants des différentes branches des professionnels de santé.

En 2004, l'Agur a établi un diagnostic sur le thème de la santé dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), une étude une fois encore peu courante, le sujet n'ayant aucun lien avec le Code de l'urbanisme. Un résultat sous forme de choc selon Stéphanie Forteville, chargée d'études santé, vieillissement et handicap à l'Agur et Francis Nave, directeur adjoint.

Diagnostic choc

« Il est apparu que l'état sanitaire de la population dans le Dunkerquois était moins bon qu'ailleurs avec une multiplication du nombre de certains cancers notamment, et que la situation de l'offre médicale était notoirement insuffisante. Si le territoire est doté d'un bon taux de généralistes, le problème d'effectif se situe du côté des spécialistes. » Ainsi, en 2002, la France comptait 22,61 pédiatres pour



100 000 habitants contre... 3,30 sur la zone couverte par le SCOT. « Si toutes les situations sont en carence selon la moyenne nationale, ce n'est pas forcément le cas par rapport au Nord-Pas-de-Calais » précise Stéphanie Forteville. L'Agur a ainsi jugé bon de s'intéresser aux moyens d'assurer le maintien et le renouvellement des professionnels de santé sur le territoire. « En prenant l'avis des professionnels, nous pourrions trouver les angles d'attaque, à notre niveau, en sachant qu'ailleurs en France des initiatives sont prises aussi. » Et Francis Nave de citer l'exemple de la Bretagne où se créent des maisons médicales, où les médecins peuvent bénéficier de logements de fonction... Mais l'attractivité d'un territoire ne se résume pas qu'à cela.

Se mettre à l'écoute

« Grâce à cette enquête, nous aurons une vision et une réalité du terrain à confronter aux a priori des futurs pro-

fessionnels souvent liés au lieu. Il faut travailler sur ces images et remettre les choses à leur place ». Le soignant ne vient pas seul, il s'installe avec sa famille : qu'en est-il des établissements scolaires ? Des loisirs ? Son conjoint, souvent cadre, trouvera-t-il un emploi ? L'exigence est davantage là que dans d'éventuelles primes à percevoir. « Nous sommes sur un concept d'attractivité du territoire. Le médecin sait qu'il gagnera sa vie, les choses se jouent sur les atouts dont nous disposons » reprend Francis Nave. « Tous ont envie de partir au sud de la Loire, au soleil, là où les conditions d'exercice ne sont pas forcément meilleures. Un médecin de campagne en Lozère subit sans doute plus de pression qu'un confrère dans le Nord-Pas-de-Calais. »

L'agence d'urbanisme souhaite se positionner dans une situation d'écoute et de communication : « On refuse de

se mettre à leur place, de penser pour les autres. Nous voulons tenir compte de leur vécu, de la façon dont ils voient les choses pour ensuite orienter les politiques publiques. On compte sur l'étonnement que cette démarche suscitera chez eux. Les associer à une approche d'un territoire selon leur point de vue, c'est peu commun. »

Restitution brute en juin

Le retour complet de l'enquête est prévu d'ici un mois avec une restitution brute en juin. Pour l'instant les retours, tous anonymes, sont diversifiés, mais l'Agur s'inquiète quant au taux de réponses qui doit s'élever à 20 ou 30% pour être significatif, sachant que la cible est plutôt bien occupée... « Cette action n'a rien d'un gadget » poursuit Stéphanie Forteville. « Nous sommes confrontés à une vraie problématique connue des professionnels de santé, et il s'agit bien d'un enjeu de politique publique et d'aménagement du territoire. »

L'attractivité passe par la valorisation du cadre de vie mais encore par l'existence de ressources médicales, critère indispensable. La coopération transfrontalière constitue ainsi l'un des points de l'enquête. Elle pourrait s'avérer être un atout supplémentaire pour un territoire qui n'est pas si mal loti... « De manière générale, l'attractivité du territoire est le fil rouge du projet politique développé par le SCOT. Il faut inciter les gens à venir y travailler, mais aussi à y habiter. »

Virginie VARLET

Pour tout renseignement contacter Stéphanie Forteville au 03 28 58 06 40 ou Sébastien Debeaumont au 03 28 58 06 31.

L'activité physique, source de bien-être et de longévité Ils ont pris leur santé en main

■ L'association " Je prends ma Santé en main ! " a pour vocation de permettre de vieillir en "bonne" santé. Pour ce faire, elle propose des programmes de (re)mise à l'effort en douceur et de manière progressive grâce à des activités physiques adaptées. L'objectif est de mettre en valeur les capacités des participants, de leur montrer que toute personne peut réaliser une activité physique, quels que soient son âge et ses possibilités. La finalité est de les aider à se sentir " mieux ", de les encourager à la pratique régulière d'une activité physique, source de vitalité et de longévité.

Depuis janvier, le projet " Santé Vous Mieux ! ", reconnu et soutenu par le Groupement Régio-



nal de Santé Public (GRSP), se déroule à la salle Desrousseaux de Coudekerque-Branche. Trois groupes d'une douzaine de personnes, toutes âgées de plus de 55 ans, participent activement aux séances de (re)mise à l'effort en douceur via des activités physiques adaptées, ainsi qu'au travail du bien-être.

Chaque groupe bénéficie d'une séance de deux heures par semaine. Les séances d'activités physiques adaptées (APA) sont assu-

rées par deux intervenantes spécialisées. A chaque séance, elles proposent des ateliers divers et variés. Seul l'échauffement reste le même pour que les participants l'intègrent progressivement : le but est qu'il puissent le reproduire par eux-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble du matériel utilisé lors des séances est mis à disposition l'association. Deux spécialistes de l'intervention sociale prennent en charge les séances de développement

du bien-être. Le but est de travailler la motivation des personnes afin de pérenniser sur le long terme la pratique des activités physiques adaptées.

Par ailleurs, des spécialistes des questions de santé sont intervenus ou vont intervenir dans chaque groupe : un gérontologue, un podologue du sport, etc. Le projet se déroule jusqu'en fin juin. Mais avant cela, l'association " Je prends ma santé en main " tiendra son assemblée générale ce samedi 12 avril.

■ Pour plus de renseignements, la chargée de mission/projet Santé, et porteuse du projet, Aurore Vanstaeevel reste à votre entière disposition au 06/80/48/63/25, ou en lui écrivant à l'adresse suivante jeprendsmasante-enmain@club-internet.fr.

Le point de vue d'Olivier Lacoste

La région dispose de deux atouts majeurs

Pour Olivier Lacoste, directeur de l'Observatoire régional de la santé, « c'est une très bonne chose qu'une agence d'urbanisme s'occupe de cette question ». Certes, des mesures nationales sont prises afin d'accompagner la bonne répartition de l'offre de soins sur le territoire français « mais si on change les règles sur le plan national, ce n'est pas pour cela que les professionnels de santé s'installeront à Dunkerque... Dans les 15 ans qui viennent, de manière générale, ils se feront de plus en plus rares. L'objectif est que ce manque ne se répercute pas sur notre territoire. Le Nord-Pas-de-Calais dispose d'un atout : ses professionnels de santé sont en moyenne plus jeunes et dans dix ans, si les choses restent comme elles sont, la densité de ses médecins pourrait être supérieure à celle que présente la région Provence-Alpes-Côte d'Azur... à condition que notre territoire veille à connaître quels sont ses atouts pour attirer et conserver les médecins, sinon, il risque de les perdre. »

Outre leur jeunesse, leur concentration importante dans la région est aussi à prendre en compte : « C'est un facteur déterminant pour l'installation et le non-départ car de là dépend la qualité d'exercice, le professionnel de santé ne doit pas être isolé. Elle s'avère meilleure que dans le Midi. Reste à améliorer la qualité de vie. Il faut savoir qu'une installation sera conditionnée par la présence d'établissements scolaires, un emploi pour le conjoint, l'existence de loisirs... Dunkerque est aussi une zone transfrontalière et c'est sans doute un atout. » D'autre part, une dizaine de maisons de santé, structures disciplinaires alliant soin et prévention vont être créées dans la région, ce qui peut également avoir un effet incitatif.

La « démarche exploratoire » menée par l'Agur pourrait avoir valeur d'exemple. La communauté d'agglomération du Boulonnais va elle aussi se lancer dans une étude.